

Louvigné de Bais, le jeudi 05 février 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'une réunion du conseil municipal aura lieu le :

**Mardi 10 février 2026
à 19h00 à la salle Intermède**

Ordre du jour :

- Finances - Comptes financiers unique 2025
- Finances - Subventions 2026 aux associations
- Finances - Photocopies attribuées aux associations communales pour l'année 2026
- Finances - Ecole publique : coût moyen de fonctionnement par élève
- Finances - Ecole publique : participation fournitures scolaires, petit matériel et transport scolaire 2026
- Finances - Ecole privée : participation au contrat d'association et aux fournitures scolaires 2026
- Finances - Subventions 2026 école publique et école privée
- Vie associative - Règlement intérieur de la salle des sports
- Marché public – Avenant 1 lot 2 pour les travaux des vestiaires de la salle de sport
- Marché public - Avenant 1 lot 5 pour la tranche 4 des travaux de l'église Saint Patern (restauration façade nord et campanile)
- Finances - Demande subvention amendes de police
- Urbanisme – Lotissements « LE PONT BONNIER » et « LE CLOS ST GEORGES » Exclusion du champ d'application du droit de préemption

Comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Thierry PIGEON